



AGENCE DES PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 15 novembre 2018

L'Etat a engagé des discussions avec la CDC en vue de lui transférer le contrôle de SFIL

En cohérence avec le projet de création d'un grand pôle financier public autour de la CDC et La Poste, annoncé par Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie et des Finances le 30 août dernier, l'État et la CDC ont engagé des discussions en vue de confier à la CDC le contrôle de SFIL, banque publique de développement, 7^{ème} banque française et premier émetteur d'obligations sécurisées du secteur public en Europe.

Cette opération permettrait de poursuivre la rationalisation de l'organisation des institutions financières publiques au service des territoires, en les regroupant au sein du groupe CDC.

Comme aujourd'hui, l'actionnariat de la SFIL restera entièrement public : ses actionnaires veilleront à ce que sa solidité financière soit préservée, sa base économique soit protégée et continueront à fournir à celle-ci le soutien qui lui est nécessaire, conformément à la réglementation applicable.

Cette évolution actionnariale interviendrait selon le même calendrier que les modifications concernant l'actionnariat de La Poste et de CNP Assurances.

Contact presse Agence des participations de l'État :

Caroline de Lastic : 01 44 87 71 81 – caroline.delastic@ape.gouv.fr

Contact presse Caisse des Dépôts :

Service presse : 01 58 50 40 00 - [@caissedesdepots](https://twitter.com/caissedesdepots)



AGENCE DES PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT

